

Savoureuse escapade AVF au Clos de La Richardière à Amboise

Pas moins de 35 adhérents se sont retrouvés ce 6 avril 2023 pour une découverte œnologique et gourmande à La Richardière. Ce lieu est un ancien domaine viticole qui a produit du vin jusqu'en 1959 : d'ailleurs deux bouteilles délicatement couchées dans le vieux bâtiment, récemment restauré, en sont la preuve !



Un partenariat a été créé entre ce domaine et le lycée viticole jointif en vue de relancer la cuvée du Clos de la Richardière. Les élèves entourés de tels professionnels sont assurément à bonne école ! Après un détour dans le jardin où trône un vase Médicis nommé « vase aux tournesols de Versailles » puis un passage dans l'arboretum, nous avons été invités à pénétrer dans l'ancien pressoir où le regard s'envola spontanément vers la charpente construite comme en cathédrale. Mais bien vite, nos yeux pétillants se sont portés sur la robe des vins proposés à la dégustation : sauvignon, chenin, gamay, côt, tout ceci agrémenté d'une copieuse planche déjeunatoire offrant charcuterie et fromage issus de la ferme familiale : vraiment délicieux !



Nous y avons été cordialement accueillis par M. Christophe Galland, propriétaire du parc et de la gentilhommière datant du XVIIème siècle, laquelle était jadis une dépendance du flamboyant château de Chanteloup où séjourna le duc de Choiseul. La déambulation le long d'une belle allée de tilleuls nous a conduits au vignoble où Alexandre nous attendait pour commenter de façon magistrale les travaux de la vigne. Au travers de son instructif exposé, nous avons été admiratifs certes de son savoir-faire mais aussi de sa passion du métier : « il faut choisir des sujets qui ont le plus de tolérance face au stress (sol, climat...) » a-t-il dit, en citant Olivier de Serres (an 1600), maître à penser de l'agriculture raisonnée et du respect de l'environnement.



Le groupe a unanimement souligné la qualité de l'accueil, la pertinence des explications sur la vigne et le vin, le pittoresque du cadre, la chaleureuse convivialité ambiante : ce fut extra !

Le dicton du jour énonçait : « beau temps à la Saint Marcellin assure le pain et le vin ». Alors, nous reviendrons...

Marie-Josée